



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada

Matériel and Procurement Services / Services du matériel et des acquisitions
Procurement Hub – Fredericton / Centre d'approvisionnement – bureau de Fredericton
301 Bishop Drive / 301, allée Bishop
Fredericton (N-B) E3C 2M6

F5211-200264

1 February / février, 2021

Subject/ Object: INVITATION TO TENDER NOTICE / AVIS D'APPEL D'OFFRES F5211-200264 – Technical Advisory Services to Support Compliance with Environmental Regulations and Policies / Services de conseils techniques visant à appuyer le respect des règlements et des politiques en matière environnement

ADDENDUM #5 / ADDENDA N° 5

Further to the above- mentioned Request for Proposal documentation previously forwarded to your firm, Addendum (#5) is hereby issued.

Pour faire suite à la documentation d'accompagnement de l'appel d'offres susmentionné transmise à votre entreprise, l'Addenda n°5 est émis.

Questions and Answers / Questions et réponses:

Question 22: Regarding the Corporate Experience (M3 and M4) and Individual Resource Experience for the Resource Team (R1 and R2), please clarify whether or not projects are to be completed at the time of the bid closing date.

Answer 22: Please see answer to Question 16 in Addendum #3.

Question 23: In the Evaluation Instructions in Annex 'D', it states:

"The experience must be clearly identified by providing:

- *The project name;*
- *The name of the client organization;*
- *The period during which the service was provided (month and year);*
- *A detailed outline of the services provided; and*
- *Contact name and email address to act as a reference"*

Please clarify if we are expected to put forward a contact name and email address for each project we put forward for R1 and R2 for each Resource Member.

Answer 23: Any project put forward for R1 and R2 should identify a reference contact name and email address. Note that the same project may be used to prove the required experience of proposed personnel in multiple resource categories.

Question 24: In the Evaluation Instructions in Annex 'D', it states:

"NOTE: To qualify as a reference project, the proposed resource has to have worked full-time on the project for a minimum of three (3) weeks."

Please clarify if this applies to our Corporate Experience Projects (M3 and M4), where in order for a project to qualify, each proposed resource needs to have worked full-time on

the project for a minimum of three (3) weeks. Or, is this statement applicable to the Rated Criteria projects for each individual (R1 and R2), only?

Answer 24: The project examples for M3 and M4 must have been at least 3 weeks in duration (start to finish).

Question 25: Please confirm there is no language requirement for Stream 2.

Answer 25: There is no language requirement for Stream 2.

Question 22 : En ce qui concerne l'expérience de l'entreprise (O3 et O4) et l'expérience individuelle des ressources pour l'équipe de ressources (C1 et C2), veuillez préciser si les projets doivent être entièrement réalisés ou non au moment de la date de clôture des offres.

Réponse 22 : Veuillez consulter la réponse à la question 16 dans l'addenda n° 3.

Question 23 : Dans les instructions d'évaluation de l'annexe "D", il est indiqué

« Il vous faut indiquer clairement l'expérience en précisant :

- le nom du projet;
- le nom de l'organisation cliente;
- la période pendant laquelle le service a été fourni (mois et année);
- le compte rendu détaillé des services fournis;
- le nom et l'adresse courriel de la personne-ressource aux fins de référence. »

Veuillez préciser si nous devons proposer un nom de contact et une adresse électronique pour chaque projet que nous proposons pour C1 et C2 pour chaque membre ressource.

Réponse 23 : Tout projet proposé pour C1 et C2 doit identifier un nom de contact et une adresse électronique de référence. Notez que le même projet peut être utilisé pour prouver l'expérience requise du personnel proposé dans plusieurs catégories de ressources.

Question 24 : Dans les instructions d'évaluation de l'annexe "D", il est indiqué

NOTA : Pour que le projet soit acceptable, la ressource proposée doit avoir travaillé à plein temps sur le projet pendant au moins trois (3) semaines.

Veuillez préciser si cela s'applique à nos projets d'expérience de l'entreprise (O3 et O4), où, pour qu'un projet soit admissible, chaque ressource proposée doit avoir travaillé à temps plein sur le projet pendant au moins trois (3) semaines. Ou bien, cette déclaration s'applique-t-elle uniquement aux projets classés selon les critères pour chaque individu (C1 et C2) ?

Réponse 24 : Les exemples de projets pour O3 et O4 doivent avoir duré au moins 3 semaines (du début à la fin).

Question 25 : Veuillez confirmer qu'il n'y a pas d'exigence linguistique pour le volet 2.

Réponse 25 : Il n'y a pas d'exigence linguistique pour le volet 2.